



JOURNAL DE L'ENTREPRISE



EDITORIAL



É
D
I
T
O
R
I
A
L

Nous voici déjà à la fin de l'année 2004, vous allez vous réunir en famille ou avec des amis pour fêter la nouvelle année et passer j'en suis persuadé une excellent moment.

A mon tour je souhaite vous présenter mes vœux pour l'année qui commence pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

La fin d'année rime avec les résultats et grâce au travail fourni par chacun d'entre vous, notre entreprise publiera de bons résultats, nous permettant de confirmer pleinement nos objectifs annuels.

L'année 2004 fut jalonnée de réussites commerciales dont je citerai les plus importantes :

Syndicats d'Electrification de la Lozère, de la Creuse et de la Nièvre, entretien de l'éclairage public des villes de Royat et de Chamalières, la signalisation tricolore de la première ligne de tramway de l'agglomération clermontoise. Tous ces événements font que 2004 fut une très bonne année.

Que l'entreprise fasse de nouveaux progrès l'an prochain, et tous ceux qui y travaillent avec elle, tel est le vœu auquel je vous propose d'adhérer.

Je tiens à ce que ce vœu de saine prospérité s'étende au delà de l'entreprise à vos familles, à tous ceux qui vous sont chers et à tous les projets que les uns et les autres pouvez avoir formulés.

Très bonne année 2005
Patrick MEUNIER

SOMMAIRE

✂ Editorial	P1	🚗 Véhicules en engins	P5
⚡ Flash sur l'Entreprise	P2 à 4	🛡 Sécurité	6
👤 Les uns et les Autres	P5	📄 Qualité	P7 à 8



FLASH SUR L'ENTREPRISE

Titulaire du marché «reconstruction Auvergne Limousin» (6.500 K€ sur 2 ans) au sein d'un groupement de 8 entreprises, **l'agence de Saint-Flour** aura géré, d'ici la fin de l'année, près de 60 kilomètres de mise en souterrain HTA, 150 boîtes de dérivation et de jonction et environ 50 kilomètres de lignes aériennes déposées.

Sur ce type de marché « clé en main », nous avons aussi effectué les études correspondantes ainsi que les listes de matériel fournies à la plate-forme SERVAL de Riom.

Une fois le chantier chiffré (à l'aide d'une grille spécifique à ce marché) et validée par EDF, nous recevons une commande forfaitaire.

Ces différents chantiers réalisés sur les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et de l'Ardèche, ont été réalisés en grande majorité à l'aide de trancheuses de location.

Jean-Michel de Ribier

LES MARCHÉS OBTENUS

Marché raccordement pour branchement EDF
09/2004 - 08/2006 EDF GRAND VELAY

120 K€ / an

Marché terrassement pour branchement EDF/GDF
09/2004 - 08/2006 EDF GRAND VELAY

150 K€ / an

Eclairage résidentiel de l'ensemble immobilier
Auvergne I et II à ISSOIRE

112 K€ / an

Electrification et éclairage public du Syndicat d'Energie
et d'Equipement de la Nièvre 2005-2006-2007

1500 K€ / an

Entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore
de la ville de CHAMALIÈRES

200 K€ / an

Patrick MEUNIER

Maillage inter-secteurs

Le personnel du service Entretien est aujourd'hui plus fort en expériences diverses, car nous avons réalisé, pour le compte de CLERMONT-COMMUNAUTÉ, la traversée d'un boulevard à forte circulation en employant la technique du "fonçage" sur une longueur de 20 mètres.

Cette réalisation était une première pour notre service, et découlait d'un souhait de la D.D.E. qui ne voulait pas que nous traversons ce boulevard par des moyens plus conventionnels. Effectivement, les nombreux passages de poids lourds livrant du fret aux usines installées dans ce secteur, généraient des problèmes de sécurité et de circulation importants, que nous devons prendre en compte pour la réalisation de ces travaux.

Nous avons donc, après un rendez vous sur site avec les représentants de CLERMONT-COMMUNAUTÉ et de la D.D.E., opté pour la solution du fonçage qui paraissait la plus appropriée pour cette affaire.

Il apparaît que certains paramètres sont toutefois à cerner précisément pour ce type d'intervention, comme l'encombrement des chaussées par les réseaux divers, la disponibilité d'espace de part et d'autre de la chaussée pour les entrées et sorties de la «fusée», la nature du terrain et la longueur du fonçage à réaliser. Après l'analyse de ces données, il apparaissait qu'un maximum d'atouts étaient favorables et nous permettaient d'envisager les travaux.

J'attire toutefois l'attention sur le fait que cette technique reste malgré tout plus envisageable en milieu rural qu'en milieu urbain, en principe moins «encombré» et de fait sécurisée vis à vis des réseaux existants.

Je tiens à remercier particulièrement Lionel JOUBARD pour sa disponibilité et son expérience sur ce type d'intervention, et je souligne également que sa compétence en la matière nous a permis de réaliser cette traversée exactement comme elle était prévue. (Avec un peu de chance toutefois, car l'arrivée est toujours hasardeuse !!!)

Merci également à Pascal GOMINARD et Philippe DECORPS qui "découvraient" cette technique, et qui se sont parfaitement adaptés aux contraintes exigées pour une réalisation efficace et sécuritaire envers eux-mêmes et les usagers.

Jacques ALARY

SOLIDARITÉ



LA FIN D'UNE CARTOUCHE ...

... C'EST LE DÉBUT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER !

Afin de diversifier ses ressources, la Ligue contre le cancer collecte les cartouches d'encre usagées (d'imprimantes laser et jet d'encre). La vente de ces déchets informatiques lui permet de recueillir des fonds qui financeront ses actions dans le département.

La Ligue contre le cancer finance la recherche locale et nationale, aide les malades (achats d'équipements de pointe, confort pendant l'hospitalisation, lutte contre la douleur...), et mène des actions de prévention et de dépistage.

Une geste contre le cancer, un geste pour l'environnement : deux raisons pour soutenir une action de proximité.

Donner simplement ses cartouches à la Ligue contre le cancer, c'est faire « un Petit geste pour une grande Cause ». En effet, il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre cette maladie.

Si vous souhaitez, vous aussi, contribuer à cette action, vous pouvez apporter vos cartouches personnelles usagées, JET D'ENCRE et LASER, au bureau du CE ou dans les différentes agences. Un container pour cette récupération sera à votre disposition.

Julien FOURNIER

LE DÉFI

Au mois de juillet de cette année, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme nous a sollicités pour réaliser les travaux d'éclairage de plusieurs pistes de ski à la station de SUPER-BESSE.

La première visite sur site a eu lieu le 23 juillet 2004.

A cette date les seuls éléments dont nous disposions étaient :

- ❖ une étude d'éclairage de principe avec le nombre de points lumineux,
- ❖ le type de projecteur,
- ❖ le type de mât,
- ❖ l'estimation des travaux.

Restait :

- l'étude détaillée
- le plan d'exécution
- le calcul des sections des câbles
- le devis estimatif
- l'autorisation de construire
- la commande de tous les matériels
- et surtout, trouver les moyens pour réaliser les 3 500 m de tranchée, le déroulage des câbles et la confection des massifs sur les pentes du Sancy.

Nous avons fait appel à une entreprise extérieure équipée d'engins de terrassement adaptés et disponible pour commencer début septembre.

Aujourd'hui le défi est en passe d'être réussi malgré les nombreuses difficultés rencontrées :

- sous-sol très encombré par les réseaux électriques et d'eau existants,
- difficulté d'accès pour les engins et le personnel,
- poids des tourets de câble 150 mm² cuivre armé.



Pour le levage des mâts nous avons donc choisi l'option hélicoptère qui, malgré le coût élevé et une préparation pointue, réduit les temps de mise en oeuvre et les risques liés à la pente pour les engins de levage traditionnels.

Le temps presse mais les conditions météorologiques pas très bonnes freinent l'avancement du chantier.

Bernard JUILLARD

LES UNS LES AUTRES

ETAT CIVIL



Marie-Anne MIOLANE et Nicolas BALEYDIER
ont la joie de nous annoncer la naissance
de leur fils

Scott

le 25 septembre 2004



Frédéric DUBOR a le plaisir de nous annoncer la
naissance le 16 septembre 2004 de sa fille

Océane

Corinne Brousse

VÉHICULES ET ENGIN

SECTEUR des TERRES

Sur fourgon IVECO : pare choc et aile avant droite
HS (circonstances inconnues) : → remplacement
Coût : 544,10 € HT

SECTEUR des TERRES

Sur tracteur de forage, 2 portières détruites suite
à vandalisme pendant un week-end
Coût : 928,00 € HT

SECTEUR des TERRES

Toute la partie arrière de compresseur enfoncée
en reculant → remplacement
Coût : 1.253,08 € HT

SECTEUR NIÈVRE

Sur mini pelle, 2 glaces latérales ainsi que
l'encadrement détruits (circonstances inconnues)
Coût : 782,07 € HT

TOTAL de juillet à novembre
3.507,00 €

**Dépenses
anormales**

Denis Pouillard

SÉCURITÉ : ANNÉE 2004

De janvier à novembre 2004

Le dernier article de l'année n'a pas la même présentation que les précédents, c'est volontaire, c'est pour nous le moment de faire le bilan de l'année écoulée, et de préparer la nouvelle année

L'année 2004 n'ayant pas été très bonne en résultat , nous devons absolument redresser la barre.

Un accident ne peut pas avoir pour origine : la fatalité, le manque de chance ou du hasard. Ces causes relèvent soit du facteur humain, matériel ou organisationnel et traduisent toujours des **dysfonctionnements** du système de travail.

Ne pas omettre L'ANALYSE DES RISQUES systématiquement **avant** toute tâche et en particulier suite à des **modifications**.

TOUJOURS RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR PEUT ÉVITER UN ACCIDENT

Au cours de l'année 2005 j'aurai la mission de vous rencontrer pendant des réunions de sensibilisation à la sécurité

Ces réunions auront lieu le matin avant la prise du travail

OBJECTIF DÉCLARÉ : zéro accident pour 2005

Seule l'implication personnelle de chacun à tous les niveaux nous permettra d'atteindre notre objectif, qui doit être présent chaque jour à notre esprit avant de commencer la journée.

**EN 2005 MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION SÉCURITÉ
QUI SE FERA AVEC VOUS**

- Mettre en place "LA MINUTE SÉCURITÉ" tous les matins avant le départ au chantier,
- sensibiliser et former en permanence le personnel,
- renforcer nos procédures d'accueil sur les chantiers,
- poursuivre la démarche d'évaluation des risques,
- impliquer d'avantage le personnel pour avoir les remontées de presque accident
- je compte sur vous pour que notre démarche réussisse : une amélioration par la sensibilisation et la formation est quand même préférable à une politique de répression,
- je vous demande de réfléchir à ces quelques propos pour que nous en reparlions lors de nos prochaines rencontres.

Claude POUZADOUX



SYNTHESE DES FICHES DE NON CONFORMITE

SEPTEMBRE à OCTOBRE 2004

NATURE	EMETTEUR	N°FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNIS OU CLIENT
CHANTIER	M. BARON	985	Après le branchement aux normes du transfo « poste Moneytay », celui-ci ne fonctionne pas	Recherche de la panne par nos monteurs électriciens et constat d'un défaut d'usine sur le poste	Remplacement du poste sur le chantier et analyse du problème par Materligne.	980 €	980 €
ETUDE	M. DE RIBIER	957	Pose d'un câble HTA sur une parcelle sans autorisation du propriétaire (étude reconstruction CHOMELIX)	Enlever le câble et repose de celui-ci sur le tracé approuvé par le propriétaire	Sensibilisation du personnel étude au contrôle des conventions de passage pour chaque dossier	436 €	Pas concerné
CHANTIER	M. DE RIBIER	956	Le coffret RMBT n'est pas installé correctement. Le jeu de barres de 300 a été installé dans la rehausse (extension BT Kuhne)	Démontage du jeu de barres et montage de celui-ci dans le coffret	Sensibilisation du responsable d'équipe sur le risque électrique et du surcoût engendré par son erreur	368 €	Pas concerné
CHANTIER	M. BARON	176	La lanterne ne monte pas sur le mât. Le fournisseur après examen nous demande de faire une modification de l'extrémité	Montage aux normes du mât et de la lanterne par notre personnel	Le commercial fait une « fiche problème » adressée à l'usine PETIT JEAN	254 €	254 €
MAGASIN	M. ROUSSET	991	Les console 3EI ne se montent pas sur les candélabres AUBRILAM	Montage de l'ensemble après livraison du bon matériel par 3EI	Aucune action corrective : problème de rédaction de commande sur la chaîne de fabrication	424 €	424 €
TOTAL						2 462 €	1 658 €

ETAT DE SYNTHESE DES FICHES DE DYSFONCTIONNEMENT

DYSFONCTIONNEMENT INTERNE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE 2004			
NATURE	EMETTEUR	FICHE	COUTS
<i>MAGASIN</i>	M. BESSON B.	113	73,00 €
<i>ADMINISTRATIF</i>	M. BOSCHER	1204	73,00 €
<i>ENVIRONNEMENT</i>	M. AUTISSIER	209	73,00 €
<i>ADMINISTRATIF</i>	M. AUTISSIER	1180	73,00 €
TOTAL			292,00 €
DEGATS AU TIERS CHANTIER			
			COUTS
Inversion phase/neutre à Murat (15)			20,00 €
Casse d'un conduite d'eau à Thionne (03)			114,00 €
Coupure superficielle d'un câble HTA souterrain à Paulhaguet (43)			630,00 €
Casse d'une conduite d'eau à Nebouzat (63)			407,00 €
Casse d'une conduite d'eau à Champs sur Tarentaine (15)			248,00 €
Casse d'une conduite d'eau à Pessade – Saulzet le Froid (63)			933,00 €
Casse d'une conduite d'eau à Recoleine (63)			407,00 €
Endommagement d'un morceau de toiture (63)			58,00 €
TOTAL			2 817,00 €

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE 5 571,00 €

LA QUALITE
un voyage sans fin

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
18, Rue de la Gantière - BP 324
63009 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE
Rédacteurs : Les salariés
Impression : Chaumeil Repro
Tirage : 280 Exemplaires